



Litige avec un promoteur pour travaux annexes

Par **stlattier**, le **23/04/2009** à **19:20**

Bonjour,

lors d'une vente de terrain a un promoteur pour construire un lotissement ce promoteur s'est engagé sur l'acte notarié à effectuer des travaux:

- raccordement d'une maison annexe au tout à l'égout du lotissement
 - déplacement d'un portail derriere la maison principale
 - création d'un puits perdu pour les eaux pluviales(le réseau communal est saturé)
- malgré de nombreux appels et des lettres recommandées,le promoteur ne répond pas une intervention avec le conciliateur de justice n'a pas donné plus de résultats

QUE FAIRE?

merci

cordialement